

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

FÉVRIER - MARS 2018

BIODIVERSITÉ CONTRAINTE ou OPPORTUNITÉ ?

AIR SAIN, ALIMENTATION DE QUALITÉ,
TERRES FERTILES, EAU POTABLE,
BALADES EN FORÊT...
SERVEZ-VOUS



4 ATELIERS EN NORMANDIE
POUR ÉCHANGER SUR LES SERVICES
OFFERTS PAR LES ÉCOSYSTÈMES LOCAUX

Avec le soutien de



VOYAGE ATELIER EN SEINE NORMANDE SUR LES SERVICES RENDUS PAR LA NATURE

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine-Maritime et l'IRD2 sont heureux de vous convier le 21 février prochain, à un voyage atelier. Que vous soyez agriculteur, élu local, directeur ou administrateur d'une association, d'une collectivité, ou entrepreneur : rejoignez-nous en Seine Normande sur les services rendus par les écosystèmes pour partager une nouvelle approche de la biodiversité et mieux comprendre les services rendus par les écosystèmes de ce territoire.

Ressource alimentaire, atténuation du changement climatique, matériaux biosourcés, ou encore usages du bocage, les différentes étapes seront la clé pour :

- Découvrir des acteurs du territoire qui s'appuient sur les services rendus par la Nature pour le développement de leur activité
- Echanger avec différents experts qui travaillent sur la caractérisation de ces services et leur valorisation.

Pour connaître le programme détaillé et vous inscrire* suivez ce lien : http://www.ird2.org/?post_type=rencontres-chercheur&p=6413

* une participation aux frais de repas de 7€ vous sera demandée

GIC DES MARES AUX LOUPS : EDITH PESQUET PASSE LA MAIN

Après 17 années passées à la trésorerie du GIC (depuis sa création), Edith Pesquet a souhaité passer la main, tout en restant adhérente. L'actualité est bien chargée pour le GIC : comptages nocturnes en février, battue à blanc en mars qui est toujours un grand moment de convivialité avec tous les ans une centaine de personnes dont bon nombre de randonneurs. En Avril, le GIC recensera ses coqs faisans chanteurs avec l'objectif d'ouvrir la chasse en octobre 2018 après 3 années de repeuplement, comptage au chant, réalisé conjointement avec les 2 GIC voisins, Saint-Saëns et Haut-Cailly. Quant à la régulation des prédateurs, Philippe Lacaisse peut s'appuyer sur une équipe motivée et très active.



C. Barre

COMPTAGES CERVIDÉS EN FORÊT D'EAWY

Les comptages de grands cervidés en forêt d'Eawy vont avoir lieu en mars, comme chaque année. Six véhicules vont parcourir de nuit plus de 240 km de routes et chemins, dans le cœur du massif et en lisière, et cela à 4 reprises. Le but de ce comptage est d'avoir un indice sur l'évolution de la population et adapter le plan de chasse pour la saison à venir, en fonction de la population estimée.

J. Sautreuil



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LANCE LES RÉFORMES DE LA CHASSE FRANÇAISE

Le Président de la République a reçu le 15 février, à l'Élysée, Willy SCHRAEN, président de la Fédération Nationale des Chasseurs, en compagnie de Thierry COSTE, conseiller politique de la FNC et de François PATRIAT, sénateur de la Côte-d'Or. Dans un échange extrêmement cordial et constructif, le Président de la République a donné son feu vert pour ouvrir le chantier de la réforme du permis de chasser à 200 euros. L'autre chantier qui s'ouvrira également sera celui de la réforme de l'ONCFS

et de l'avenir de la police de la nature. Le Président de la République a accepté également de lancer le chantier de la gestion adaptative des espèces, en commençant immédiatement par

le cas de l'oie cendrée. Le chef de l'Etat a pris l'engagement que la chasse de l'oie cendrée soit possible du 1er au 28 février 2019, dans le cadre d'une dérogation de régulation, telle que l'avait proposée la FNC. Le Président de la République a clairement réaffirmé son soutien aux chasses traditionnelles et à l'ensemble des modes de chasse dont la vénerie fait partie. De nombreux autres sujets ont fait l'objet d'échanges pour mieux impliquer la chasse au coeur des politiques « biodiversité et ruralité ».



DEMANDES DE PLANS DE CHASSE ET DE PLANS DE GESTION : 31 MARS DERNIER DÉLAI !

Après les bilans, voici venu le moment de bien aborder la saison 2018. Sur le plan administratif, il est grand temps d'adresser vos demandes de plans de chasse ou de plans de gestion, petit et grand gibier, à la Maison de la Chasse et de la Nature. La date butoir fixée par la loi étant au 10 Mars. Les demandes peuvent être avantageusement effectuées en ligne sur notre site : www.fdc76.com, sauf en cas de modification du parcellaire qui nécessite l'utilisation du papier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - PRÉFECTURE DE SEINE-MARITIME
 Campagne de chasse 2017 - 2018
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer 76
DEMANDE DE PLAN DE CHASSE et/ou PLAN DE GESTION

Fait à : _____ Signature : _____ Demandeur 012010
 Date de la demande : _____ DUPOND MICHEL
 Rue de la chasse
 76000 ROUEN

Propriétaire Locataire tel: 06 06 06 06 06
 Adresse mail : _____

LIEVRE BRUN pour le secteur 0 OSG0 021 de la zone ZM

N° demande	Bilan saison	Nombre demandé	Combien d'individus estimez-vous sur ce secteur?	
5 23 5	1		entre	et

Votre bilan pour la dernière saison a été de 1 individus

Surfaces	agricole	verger	bois	marais	landes	Surf. Totale	dont plantation	5 ans
	11.68		6.5	0	0	18.18		0

Modifications de surface(s) : _____
 Commentaires : _____ Lieu(s) dit(s) : _____

En direct du pôle REZH'EAU

APPUI RÉGLEMENTAIRE DU PÔLE REZH'EAU

Depuis janvier, Raphaël GRAS (en phase de certification « Spécialisation Technicien Cynégétique ») et Nicolas MORCHIPONT (diplômé de master « Ecologie, restauration des milieux dégradés ») ont rejoint le pôle REZH'EAU pour effectuer respectivement leur stage et service civique. Leur mission concerne l'accompagnement des propriétaires de gabion désireux de se mettre en conformité réglementaire (déclaration d'existence). Afin de mener à bien cette mission nos jeunes collaborateurs se sont rendus à Norville, ce mardi 6 février 2018, pour préparer la demande de régularisation des 6 mares de chasse situées sur le territoire communal.

P. Levesque

